






ÉTAPE 2

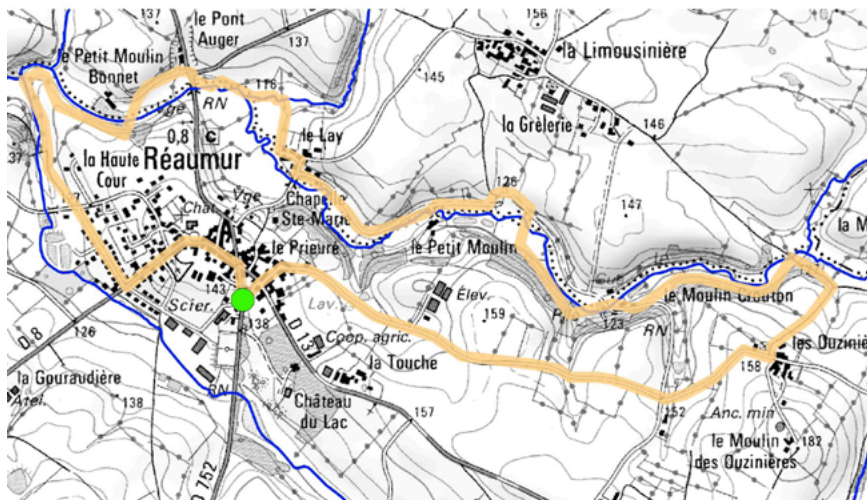
Petit cycle de l'eau




 Départ-Arrivée
Réaumur
(Manoir des sciences)


 Balade commentée
2h30

 Difficulté
2/5

 6 km



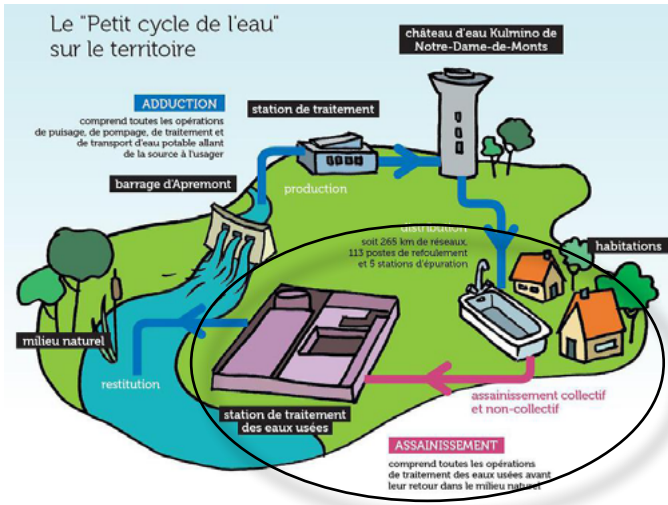
 Point de départ  Cours d'eau
 Itinéraire randonnée

0 200 400 m 

Réalisation - CPIE sèvre et bocage, 2018
Sources- scan25 / CD85 / CPIE SB



Station d'épuration



Petit cycle de l'eau vers Apremont :

www.oceanmaraisdemonts.fr

A quoi ça sert ?

Après son utilisation dans les maisons, l'eau usée est collectée et transférée à la station d'épuration où elle sera traitée.

L'objectif est de rejeter une eau propre dans les rivières sans les impacter.

Enjeux

- Faire évoluer les capacités des stations avec la population communale.
- Ne pas avoir de réseau unitaire (eaux usées + eaux pluviales), sinon, lors de fortes pluies le volume d'eaux usées peut dépasser les capacités de la station d'épuration, d'où les débordements et le déversement d'eau non traitée dans la rivière.

Que dit le SDAGE * ?

Qu'il est nécessaire de poursuivre la réduction des rejets directs des polluants organiques (dont phosphore) et des substances dangereuses (dont pesticides).

Sont principalement concernées les collectivités et les industries (via les stations d'épuration). L'action porte en priorité sur les bassins versants de l'amont des plans d'eau prioritaires (22 plans d'eau en Loire-Bretagne dont Apremont, Angle-Guignard, Bultière, Rochereau et Mervent).

* Shéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Qu'en est-il en Vendée* ?

- **2/3 de la population est raccordée** à un réseau d'assainissement collectif.
- **319 stations d'épuration** (STEP) avec une capacité de traitement de 1,2 millions équivalents-habitants (E.H.)
- 50 % des STEP ont une capacité inférieure à 1 000 E.H.
25 % des STEP ont une capacité comprises entre 1 à 2 000 E.H.
4 stations seulement > 50 000 E.H .
- Filières de traitements :



Lagunage (60%)



Boue activée (35 %)



Filtre planté de roseaux (10%)

Points de vue...



De la goutte d'eau La propreté !

Chouette un petit toilettage avant de retourner avec les copines de rivière, tant mieux je passerai inaperçu...

De la biodiversité Tout va bien.

Si la station fonctionne, pour nous, rien ne change où que nous soyons sur la rivière.



De l'homme ou de l'élu La vigilance



Pour que la station fonctionne, il faut qu'elle soit bien dimensionnée, que le système choisi soit efficace et que l'on ait bien géré les eaux pluviales en amont afin d'éviter tout débordement. Ce n'est pas si simple.

Les moulins & la continuité des cours d'eau



Petit Moulin Bonnet, le Petit Moulin, le Moulin Crouton, Moulin des Ouzinières... tous ces noms de lieux font échos à la présence des moulins dans la commune et notamment les moulins à eau.

En France, les seuils et barrages des anciens moulins aujourd'hui abandonnés ou transformés en habitation peuvent constituer des obstacles sur cours d'eau. Ils font l'objet de mesures d'effacements ou de travaux afin de retrouver la continuité écologique du cours d'eau, c'est-à-dire la libre circulation des êtres vivants, des sédiments, mais aussi plus de débit dans les cours d'eau et plus de fraîcheur.

Le site de la Barbinière (St Laurent S/ Sèvre) a été aménagé en ce sens :

- 60% du débit circule mieux
- cela développe des zones humides
- on assiste au retour des poissons

Partenaires financiers et techniques



Un grand **MERCI**

à l'association Les Galoches Réaumuroises qui gère les sentiers de randonnée de Réaumur et à la commune de Réaumur.



SÈVRE ET BOCAGE

CENTRE PERMANENT
D'INITIATIVES
POUR L'ENVIRONNEMENT

www.cpie-sevre-bocage.com

contact@cpie-sevre-bocage.com

Association Maison de la Vie Rurale

CPIE Sèvre et Bocage- La Flocellière- 85700 SEVREMONT

Tél. 02 51 57 77 14/Fax : 02 5157 28 37